



MAC2, le parcours en Cycle 2 pour les Musiques Actuelles

Publié le 17 juillet 2024

Vous êtes un jeune musicien âgé au moins de 14 ans ? Un amateur qualifié dans un style musical ?

Vous êtes élève au sein d'une école de musique ou d'un conservatoire de l'Agglomération et du département et vous souhaitez orienter votre formation dans les musiques actuelles ?

Vous voulez acquérir des compétences pour mener des projets de groupe, de collectif, d'enregistrement ?

Vous souhaitez participer à des projets innovants, découvrir des démarches de création et approfondir différents styles de musique ?

Vous projetez d'intégrer le cursus de 3^e cycle au sein du Département MA du CRR, d'acquérir un Diplôme ou vous orienter professionnellement ?

Alors MAC2 est pour vous ! Hip Hop/ Rock/Métal/Pop/ JAZZ / Chanson/WORLD/ R'nB /Electro ...

Conditions d'admission et de participation à MAC2

L'admission en cursus MAC2 s'effectue sur audition et entretien. L'âge d'entrée minimum est de 14 ans.

Le MAC2 s'adresse au minimum à un élève de fin de 1^{er} cycle, ou déjà en cycle 2, et possédant une expérience personnelle des Musiques Actuelles.

Spécificités d'inscription et de fonctionnement du cursus MAC2

L'inscription dans le dispositif MAC2 s'effectue au choix dans une des écoles de musique de l'agglomération de Cergy-Pontoise, au CRC de Taverny ou au CRI du Vexin, suivant là où l'élève suit la discipline « Pratique instrumentale ».

L'élève bénéficiera d'une double inscription au CRR qui lui ouvre l'accès aux actions culturelles, manifestations et projets menés

avec le CRR ou le département MAA.

Les cours du dispositif MAC2 (hors pratique instrumentale individuelle) sont dispensés par un professeur du CRR dans plusieurs établissements du territoire (EMM de Vauréal, EMM Cergy, EMM Osny, CRC Taverny et CRI Vexin).

Organisation des études

Le volume horaire hebdomadaire est de 2h45, auxquelles s'ajoutent la participation aux manifestations et projets de l'année et les enseignements non obligatoires.

Cycle 2 - Durée 3 à 5 ans

Cours obligatoires :

UV principale "Pratique collective" (assurée par le professeur coordinateur du Mac2 :

- Formation musicale MA
 - Culture Musicale/Analyse
 - MAO
 - Création et productions de projets de création.
- 2h

Instrument (dans l'établissement d'inscription)
45 mn

Cours Optionnels :

Pratique collective supplémentaire

Le suivi des élèves

En Formation Musicale :

- ▶ Contrôle continu portant sur la production de travaux des élèves (relevés, questionnaires, productions MAO, créations personnelles, conception d'écrits).
- ▶ Evaluation des prestations de l'élève dans le cadre des pratiques collectives et des projets menés avec la promotion MAC2
- ▶ Productions personnelles de l'élève et entretiens d'évaluations.

En instrument :

- ▶ Contrôle continu mené le professeur d'instrument en relation avec le prof/coordinateur du MAC2
- ▶ Evaluation des prestations de l'élève dans le cadre des pratiques collectives non obligatoires.

Contrôle de mi-cycle au cours de la 2e année associant un représentant de l'établissement d'inscription et le coordinateur sous la forme de la présentation d'un morceau libre d'une durée maximum de 5 min lors d'une prestation scénique.

La validation des parcours

Obtention du **Brevet d'Etudes Musicales de Fin de 2e Cycle** : Il s'agit de la validation de l'UV principale de MAC2. Elle prend en compte le contrôle continu à 50% et les résultats de l'examen à 50%. Il se compose de deux examens :

- ▶ Examen de FM MA de fin de cycle 2
- ▶ Validation de l'UV Instrumentale : Audition de fin de cycle organisée par le CRR lors d'une prestation scénique avec un jury extérieur en présence de représentants de l'établissement d'inscription de l'élève. L'élève devra présenter, en groupe ou en solo, un morceau imposé et un morceau libre travaillé de façon autonome.

L'entrée en cycle 3 Musiques Actuelles est conditionnée par l'obtention du diplôme de fin de 2° cycle (Brevet d'Etudes Musicales).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53